

Image not found or type unknown



## **Lcor24@hotmail.fr.droit de l'enfant et du père.**

**Par laurent24\_old, le 04/12/2007 à 00:16**

suite a une dispute conjugale la mere des enfants a t elle le droit de quitter le domicile avec les enfants qu'elle a déscolarisé et partie sans donner d'adresse ni de nouvelle des enfants au pere légitime.quel recours j'ai?se met elle en tort? si oui comment?